

En Bretagne, les éleveurs laitiers changent peu leurs horaires et intervalles de traite

Breton dairy farmers are not keen to change milking times and intervals

BROCARD, V. (1), TROU, G. (2), GERVAIS, F. (3), MULLER, N. (3), QUEMENEUR, K. (3), FLAMENT, J. (3)

(1) Institut de l'Élevage, BP85225, 35652 Le Rheu Cedex

(2) Pôle Herbivores Chambres d'Agriculture de Bretagne, Rue Maurice Le Lannou, CS 74223 35042 RENNES Cedex

(3) Agrocampus Ouest, 65 Rue de Saint-Brieuc, 35000 Rennes

INTRODUCTION

La traite représente 50% du travail d'astreinte en élevage laitier et est un frein à l'installation. Les deux traites quotidiennes interviennent habituellement en début et fin de journée, contraignant les éleveurs à une forte amplitude horaire de travail. Les éleveurs souhaitent simplifier leurs pratiques d'élevage et passer du temps en famille le matin ou le soir (Hostiou et Fagon, 2012). De plus, l'agrandissement des troupeaux va se traduire par un recours accru au salariat : or les salariés sont rebutés par cette large amplitude horaire et les éleveurs peinent à recruter. C'est pourquoi des essais ont été mis en œuvre (Rémond *et al.*, 2006) pour tester l'effet d'intervalles de traite (IT) rapprochés. Ils ont montré le faible impact d'IT réduits sur la production laitière tant que les intervalles restaient supérieurs à 5h30min. Mais les éleveurs appliquent-ils aujourd'hui de telles stratégies, et si oui, quelles sont leurs motivations principales ?

1. MATERIEL ET METHODES

Afin de mieux connaître les pratiques en matière d'IT, une étude de bases de données a été réalisée en Bretagne en 2014 à partir des informations disponibles dans les deux organismes de contrôle de performances (EILYPS et BCLEO), soit les données de 6.991 élevages; y sont notamment enregistrées les heures de début et fin de traite lors des contrôles officiels (moyenne des 3 derniers mois pour BCELO et données des 6 derniers mois pour EILYPS). Seuls les élevages ayant eu au moins 6 contrôles dans l'année ont été retenus pour EILYPS (1382 élevages).

Après avoir décrit les deux populations en matière d'heures, d'intervalles et de durée de traite, un échantillon de 18 élevages à intervalles « courts » a été enquêté par téléphone afin de comprendre les pratiques et motivations des éleveurs. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet d'ingénieurs Agrocampus Ouest. L'enquête a ciblé les élevages ayant un IT inférieur ou égal à 9h. Le questionnaire portait sur les caractéristiques de l'exploitation, de l'installation de traite, sur les trayeurs, le déroulement de la traite et sur les perspectives des éleveurs en relation avec leur niveau de satisfaction par rapport aux horaires de la traite.

2. RESULTATS :

2.1. HORAIRES ET INTERVALLES DE TRAITE

Les deux bases de données diffèrent peu en matière d'horaires de traite et ont été regroupées (tableau 1). La traite débute en moyenne le matin à 7h25 et le soir à 17h45. Plus de la moitié des élevages commencent la traite entre 7h et 8h le matin et entre 17h et 18h le soir. 69,7% des exploitations présentent un intervalle de traite en journée compris entre 10h et 11h (figure 1), avec une moyenne de 10h23. Seuls 0,6% des élevages ont un intervalle « court » strictement inférieur à 9h, ce qui nous a amené à inclure les exploitations à IT égaux à 9h pour l'enquête téléphonique et porter l'échantillon à 68 élevages potentiels.

Au final, 18 élevages ont pu être enquêtés. En moyenne, ceux-ci disposaient de 66 vaches, 84 ha et 2,1 UTH (de 1 à 4 UTH) et différaient peu de la moyenne bretonne.

2.2. MOTIVATIONS AU RAPPROCHEMENT DES 2 TRAITES QUOTIDIENNES

Les deux motivations principales citées pour la recherche d'un IT inférieur ou égal à 9h sont : dégager du temps pour d'autres activités, pour la vie de famille (n= 17) et proposer des horaires convenables aux salariés (n= 3). Le frein principal au changement et à une réduction plus forte de l'IT reste lié à l'impact négatif possible sur la santé des mamelles et le bien-être animal (n= 4). Les 2/3 des élevages enquêtés ont des horaires de traite stables tout au long de l'année (vêlages étalés, externalisation des travaux de cultures). Par ailleurs, les éleveurs ayant des horaires de traite variables au cours de l'année (33%, n =6) ou dans la semaine (22%, n= 4) jugent la traite comme une obligation ou une contrainte. A l'opposé, ceux qui font varier leurs horaires de traite le week-end (55%, n=10) considèrent plutôt la traite comme un plaisir (n=6).

Tableau 1 : Pratiques de traite lors des jours de contrôle officiel

OCEL	EYLIPS et BCLEO
Nombre d'élevages	5.844
Horaires de traite moyens matin / soir	7h25 / 17h45
Intervalle de traite moyenne matin-soir (h) entre 10 et 11h inférieur ou égal à 9h	10h23 69,7% 1,2% (68 élevages)
Durée de traite moyenne matin / soir	1h30 / 1h22

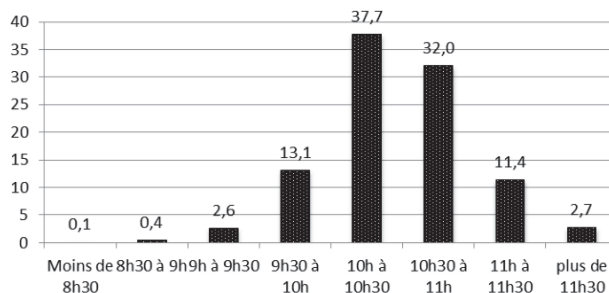


Figure 1 : Répartition de l'intervalle entre traites du matin et du soir (%).

3. DISCUSSION - CONCLUSION

En matière d'horaires et d'intervalle de traite, les pratiques restent « traditionnelles » en Bretagne. Moins de 1% des élevages ont un IT inférieur à 9h. Cet état des lieux montre la nécessité de communiquer sur la souplesse possible dans ce domaine afin de lever les freins (Brocard, 2007).

Cette étude a été conduite grâce aux données fournies gracieusement par BCLEO et EYLIPS. Merci à JP Abiven (BCLEO) et S Brétéché (EYLIPS) pour leur implication.

Rémond B., Pomiès D., Julien C., Pradel P., 2006. Renc. Rech.Rum., (13), 365-368

Hostiou N., Fagon. J, 2012. INRA Prod Anim, 25(2) 127-140

Brocard V, 2007. Cap'Elevage (16) 10-11.